

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'année 2018 s'achève avec ses lots de mécontentements, de désarroi, de conflits, de misères, de catastrophes, tant au niveau national qu'international. Nous ne ferons pas de commentaires ; les presses écrites ou parlées ayant longuement évoqué tout cela avec plus ou moins de précision, de franchise, d'objectivité ; notamment les réseaux sociaux avec parfois des propos mensongers, interprétés, trafiqués comme certains montages (photos ou vidéos) inadmissibles.

Comme vous le savez, en ce début d'année, s'est déroulé le recensement de la population. 1832 personnes ont été comptabilisées. Il faut ajouter les constructions en cours, les mouvements de population, etc... Ce qui sous-entend que la population locale dépasse 1850 habitants.

L'Etat Civil (que vous pourrez découvrir, même partiellement, dans ce bulletin) ne nous démentira pas : à ce jour (19/12), 19 naissances, 9 mariages (10 le 29/12) et malheureusement 14 décès. Sur ce dernier point, inutile de dire que nos pensées cordiales et émues vont auprès des familles éplorées, dans la détresse. Je voudrais néanmoins formuler des vœux de prompt rétablissement pour les personnes affectées par la maladie, des vœux de courage pour ces patients et leurs proches, pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, pour celles et ceux en maison de retraite ou hospitalisés, des vœux de jours meilleurs pour les personnes en difficultés professionnelles, financières ou familiales.

A St Martin, la convivialité est de mise grâce à l'activité insatiable de nos nombreuses associations, voire aux fêtes ou repas de quartier nécessaires aux bonnes relations de voisinage. Tout cet ensemble de manifestations est nécessaire à la cohésion sociale, au mélange intergénérationnel, à l'intégration des nouveaux arrivants, au bien vivre local. Félicitations aux organisateurs, aux nombreux bénévoles, aux participants.

Parmi toutes les associations dynamiques, **« Patrimoine et Renouveau »** a effectué un travail de longue haleine pour la commémoration de l'anniversaire de l'armistice 1918. Merci à tous les intervenants pour leur remarquable prestation.

Et comment passer sous silence **l'investissement continu et efficace de nos sapeurs-pompiers**, maillons incontournables du service essentiel de proximité, du secours aux personnes (80% des sorties), d'un engagement et d'un dévouement citoyens et solidaires pour des intervenants indispensables de proximité ; des intervenants locaux de plus en plus sollicités suite aux nouvelles réglementations applicables dans les Centres de Secours : la fin des gardes postées, les délais d'intervention augmentés. Les Centres de Première Intervention (CPI) trop souvent décriés sont plus que jamais utiles dans la chaîne des secours. C'est la raison pour laquelle un nouveau véhicule adapté aux besoins locaux remplacera sous peu le VPI actuel.

L'harmonie « Les Enfants du Revermont » est également sur tous les fronts : cérémonies officielles, fêtes, commémorations, concerts. Cet ensemble musical a été durement affecté avec la perte de son président Frédéric CARBON. En son honneur, le conseil municipal a accepté à l'unanimité de dénommer la salle de musique « Salle Frédéric CARBON ». Le nouvel accès sécurisé sis derrière la salle des fêtes actuelle se dénomme « Passage des Enfants du Revermont » en l'honneur d'une association plus que centenaire.

Les associations sportives sont très dynamiques, à l'image de l'ESR foot qui prépare sa mutation à l'horizon 2020.

Le personnel communal est indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité comme la nôtre. Si la présence des élus est éphémère, l'engagement des personnels est parfois de longue durée, une carrière complète pouvant y être consacrée. C'est le cas pour certaines ou certains d'entre eux. Si les élus donnent les grandes orientations, ce sont bien ces femmes et hommes de terrain qui sont les garants de l'efficacité communale. En cette fin d'année, deux personnes sont à l'honneur : Richard MOREL arrivé le 1^{er} février 1998 et Nathalie DAMIEN le 1^{er} janvier 1987. Ils recevront respectivement la médaille d'argent pour 20 ans de service et la médaille de vermeil pour 30 ans d'implication communale.

Sans interruption, chaque année, **les travaux se poursuivent** : travaux de voirie ; sécurisation et modernisation des carrefours ; mise aux normes des bâtiments ; remplacements poteaux incendie ; renforcement et extension réseau d'alimentation en eau potable (syndicat des eaux) programmés pour 2019 (Confranchette, Soblay, Gravelles). Ne passons pas sous silence le bâtiment scolaire et périscolaire qui s'achève ; la rénovation/agrandissement de la salle multi-activités (ex salle des fêtes) : Les travaux débuteront début 2019 (la salle sera fermée à compter du 18 mars jusqu'à la fin des travaux en novembre). Les chantiers d'aménagements forestiers se poursuivent comme expliqués dans un article dédié. Il est fort déplorable que certaines personnes colportent des ragots, des propagandes mensongères sans connaître les tenants et aboutissants de ces actions. Est-ce pour jeter le discrédit sur les élus et plus particulièrement sur le maire ? Est-ce par méconnaissance ou bien tout simplement parce que ces personnes ne pensent qu'à critiquer tout ce qui se fait, parce qu'elles vivent dans la négation permanente ? Si c'est à des fins électoralistes, ce n'est sans doute pas la bonne méthode car nos administré(e)s ont besoin de vérités.

Les élections municipales se dérouleront en 2020. Les gens ne sont pas dupes car le chant des sirènes n'existe pas sur notre territoire. Nous ne sommes pas sur les plages tropicales et ce n'est pas le long des biefs locaux ou sur les berges du Suran que nous assisterons aux danses chaloupées des douces vahinés !!! Quoi qu'il advienne, j'ai encore plus d'une année pour assurer et assumer ma mission de maire. Je ne laisserai pas la politique politicienne s'instaurer à St Martin ni anéantir les efforts consentis depuis de nombreuses années. Pour mon avenir électif, je prendrai une décision fin 2019 ou début 2020. Soyez assurés de mon entier dévouement à la cause commune.

Il est de coutume à chaque début d'année d'échanger des vœux, des vœux d'espérance, des vœux parfois coutumiers mais sincères. Les réalités actuelles et à venir de notre vie communale avec les divers projets en cours sont porteuses d'espoir pour que 2019 soit une meilleure année.

Au nom du conseil municipal, du personnel, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de réussite, de tolérance, de bonheur.

Le Maire : Laurent PAUCOD

*Vous êtes cordialement invités (ées) à la
cérémonie des vœux le samedi 5 janvier
2019 à 18h00 à la salle des fêtes.*



» Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse : (CA3B)

GRAND  **bassin de**
BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

De nouvelles compétences ont été transférées à CAP3B, notamment :

- Compétences complémentaires à celles de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),
- Compétence « fourrière animale »,
- Compétence « eau potable », « assainissement collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » à compter de janvier 2019,
- Prise en charge des cotisations au SDIS et de l'allocation vétéran à compter de janvier 2019.

Restaurant scolaire

17 228 repas ont été servis sur l'année scolaire 2017/2018, (152 repas de moins par rapport à l'année précédente). Le coût d'un repas a été de 4.35 € dont 0.044 € à la charge de la commune (soit 763.69 €).

Depuis la rentrée de septembre, le tarif normal pour un repas « enfant » est donc passé de 4.30 € à 4.35 €, le prix du repas « adulte » (6.50 €) et la majoration pour le repas non prévu dans les délais d'inscriptions (1 €) restent inchangés

Protection des données personnelles (RGPD) ...

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général Européen de la Protection des Données. Christian FONTAINE a été désigné DPD (Délégué à la Protection des Données) ; son rôle sera, entre autres, de :

- Informer et conseiller,
- Réaliser l'inventaire et la cartographie des données,
- Conseiller pour la gestion du registre de traitement des données personnelles,
- Contrôler et veiller au respect du règlement et du droit national,
- Identifier les actions à mener au regard des risques.

Travaux divers

- Rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'école primaire, (isolation des murs, rénovation des sols, électricité, plomberie, changement des radiateurs, des fenêtres,)
- Rénovation de l'appartement situé au-dessus de la Mairie (peintures, sol plomberie,...)
- Réfection du toit de l'appartement situé en face de la Mairie,
- Sécurisation des bâtiments scolaires avec pose d'une lice de sécurité derrière le grillage de la cour de l'école primaire, mise en place d'un visiophone et d'un dispositif radio.

Divers

- Renouvellement de l'adhésion municipale au « Fonds de Solidarité Logement » à hauteur de 0.30 € par habitant, permettant l'accès au logement des plus défavorisés.
- La société CONCEPT FEUX CREATION a été retenue pour le feu d'artifice du 14 juillet 2018 pour un montant de 1 900.00 € TTC.
- Il est constaté que certains panneaux (encore masqués) d'interdiction de circulation de véhicules à moteur sur les chemins ont été arrachés et emportés sur le secteur du « Mont et de la Vavre ».
- Acquisition de matériel pour la mise en œuvre du plan de désherbage, établi par le biais du Syndicat d'Aménagement de la Reyssouze et de ses affluents :
 - désherbeuse avec lance à cloche thermosphérique et kit d'hydrocurage,
 - balayeuse (largeur 2m30),
 - groupe d'arrosage sur remorque 600L.
- Le montant de la taxe d'affouage 2018 est fixée à 50 €
- Inscription de la commune sur le site PREDICT, service de vigilance météo gratuit, proposé par GROUPAMA.
- À la suite de l'orage et aux vents violents du 20 juillet, causant de nombreux dégâts sur la commune, le dossier de catastrophe naturelle n'a pu être déposé car les vents n'ont pas été considérés comme « violents » sur le département de l'Ain qui n'est pas concerné par ces phénomènes (Source Préfecture). La procédure ne concerne pas l'action directe ou indirecte du vent, à l'exception des vents cycloniques dans les DOM.
- A compter du 1^{er} décembre 2018, le prix de l'eau diminuera de 1.18 €/m³. Cette baisse est motivée par l'harmonisation des tarifs appliqués au niveau de CAP3B.
- Le déploiement du compteur « LINKY » est actuellement en cours sur la commune.

Liste électorale

Les modalités d'inscription sur les listes électorales changent à compter du 1^{er} janvier 2019. Les modalités de gestion sont intégralement réformées et l'INSEE se voit confier la tenue du REU (Répertoire Electoral Unique).

Les listes électorales ne seront plus revues annuellement, mais seront dorénavant permanentes et extraites du REU. Elles seront établies par commune, et non plus par bureau de vote.

Cette réforme facilitera l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle.

Tous les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables dans leur globalité sur le site Internet de la Commune

Il est toutefois rappelé que les séances de Conseil sont publiques ; cependant, durant la séance, le public ne doit pas circuler et doit garder le silence ; toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites.

Conseil Municipal des enfants

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commission scolaire a décidé de continuer le conseil municipal d'enfants. En septembre 2018, une présentation et une explication du fonctionnement de la mairie ont été données aux classes de CM1 et CM2 par la municipalité.

Le conseil municipal d'enfants a été élu le 19 octobre 2018. Cette élection s'est réalisée dans les mêmes conditions qu'un scrutin officiel. Les enfants avaient une carte d'électeur qu'ils présentaient à leur arrivée ; ils devaient prendre leur liste puis voter dans l'isoloir avant de déposer leur bulletin dans l'urne et signer la feuille d'émargement.



Après dépouillement, 4 conseillers municipaux de CM1 et de CM2 ont été élus.

Ils se réuniront une fois par mois (hors vacances scolaires) le samedi de 10h à 11h, du mois de novembre au mois de juin 2019. Ils auront pour objectifs de continuer les actions de leurs prédécesseurs (en fonction du budget) et de porter des nouveaux projets en concertation avec les différentes classes de l'école.

Le précédent conseil municipal d'enfants a :

- Réalisé une mosaïque en partenariat avec les élèves de CE2- CM1 et CM2 volontaires. Cette mosaïque a été installée sous le préau de l'école élémentaire et inaugurée le 23 juin 2018.
- Organisé une matinée « nettoyage de la commune » le samedi 2 juin. Cette matinée a rencontré un beau succès.
- Permis l'installation de nouvelles poubelles dans la cour de récréation de l'école élémentaire, dans le cadre de la sensibilisation des enfants au tri des déchets.



Photos HENRI BARTH

Dimanche 11 Novembre 2018

Discours prononcé par François Philibert DALLY lors de l'inauguration du monument aux morts de St Martin, lu par Monsieur Florian DALLY

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur, au nom du comité qui a présidé à l'érection de ce monument, de vous en remettre la garde.

Face aux montagnes du Bugey et dominant la plaine de Bresse ce monument est là pour attester que les enfants de St Martin ont su mourir pour la défense du pays.

68 noms sont gravés sur la pierre. 68 noms !

Que de vies brusquement fauchées ! Que de familles en deuil ! Que de larmes de mère, d'épouses et d'enfants !

Nous n'avons pas voulu que le temps fit sombrer dans l'oubli la mémoire de toutes ces morts héroïques, de tous ces sacrifices consentis à la Patrie.

Et voilà la raison d'être de ce monument aux dépenses duquel tous les habitants de cette commune ont contribué sans exception, généreusement. Nous les en remercions.

Ah certes, il en est qui ne risquent point d'oublier : le père, la mère surtout n'oublieront jamais ce fils qu'ils ont perdu... non... qu'ils ont donné à la Patrie.

Mais d'autres plus tard pourraient ne plus se souvenir. Cela ne doit pas être.

Il ne faut pas qu'aucun Français d'aujourd'hui et de demain oublie ceux à qui il doit la conservation de son indépendance et de son foyer. Le retour de l'Alsace et de la Lorraine. Toute cette gloire enfin aussi pure qu'éblouissante dont les héros de la Marne, de Verdun, de l'Artois, de la Lorraine, de la Somme ont auréolé aux yeux de l'univers le visage aimé de notre France.

Il ne faut pas qu'aucun habitant de notre petite ville oublie. Souvenons-nous de tous ces morts, nos frères d'armes, mais d'abord de ceux-là qui ont respiré l'air que nous respirons, qui ont grandi à côté de nous, de ceux-là vers qui affectueusement nos pensées et nos prières sont allées pendant ces années d'inquiétude et pour lesquels le glas du clocher a attristé les échos de nos collines et de la plaine et fait couler nos larmes.

Il ne faut pas que nos fils oublient ce qu'ont fait nos héros. Ils ont défendu leur petite patrie dans la grande. Leur corps fut un rempart à nos demeures. Leur sang a repêtré notre sol.

Honneur donc et reconnaissance à nos morts glorieux.

Il ne faudra pas laisser leur sacrifice inutile et consommer notre temps dans de vaines luttes stériles, mais bien de travailler cette terre nourricière et féconde et nous aimer les uns les autres, faire grandir en nous ces sentiments généreux de bonté, de dévouement et de justice qui sont au fond de nous tous.

Soyons dociles à leur voix aimée. Monsieur le maire je vous remets ce monument.



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Afin de commémorer le centenaire de l'armistice, deux lettres de poilus qui rendent compte de l'horreur et des épreuves qu'ont endurées les soldats, ont été lues par les écoliers de Saint-Martin.

La première lettre fut écrite par Gaston Biron qui avait 29 ans en 1914. Il écrivit cette lettre le 25 mars 1916, après huit jours passés en première ligne à Verdun. Elle témoigne des souffrances tant morales que physiques que subissaient tous les hommes au combat.

Ma chère mère,
[...] Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit longs jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée. Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé. À la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille ; ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Nous avons tous bien vieilli, ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là. Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eût été préférable que je reste là-bas. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur.

[...]
Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

Gaston BIRON

Paroles de Poilus - Lettre et carnets du front (1914-1918) - Éditions Flammarion, Collection Libro

Gaston Biron mourut quelques mois plus tard, le 11 septembre 1916, lors de la bataille de la Somme.



La seconde lettre est celle d'un père à ses deux garçons au tout début de la guerre, le 26 août 1914. Bien sûr, il ne pouvait leur décrire toutes les horreurs de la guerre et préféra leur transmettre un message plein d'espoir pour l'avenir.

Mes chers petits,
Du champ de dévastation où nous sommes je vous envoie ce bout de papier avec quelques lignes que vous ne pouvez encore comprendre. Lorsque je serai revenu je vous en expliquerai la signification. Mais si le hasard voulait que nous ne puissions les voir ensemble vous conserverez ce bout de papier comme une précieuse relique ; vous obéirez et vous soulagerez de tous vos efforts votre maman pour qu'elle puisse vous élever et vous instruire jusqu'à ce que vous puissiez vous instruire vous-mêmes pour comprendre ce que j'écris sur ce bout de papier. Vous travaillerez toujours à faire l'impossible pour maintenir la paix et éviter à tout prix cette horrible chose qu'est la guerre. Ah ! la guerre quelle horreur ! ... Villages incendiés, animaux périssant dans les flammes. Êtres humains déchiquetés par la mitraille : tout cela est horrible. Jusqu'à présent les hommes n'ont appris qu'à détruire ce qu'ils avaient créé et à se déchirer mutuellement. Travaillez, vous, mes enfants, avec acharnement à créer la prospérité et la fraternité de l'univers. Je compte sur vous et vous dis au revoir probablement sans tarder.
Votre père qui du front de bataille vous embrasse avec effusion.

Martin VAILLAGOU

Mon papa en guerre - Lettres de poilus, mots d'enfants - Éditions Flammarion, Collection Libro

Malheureusement, malgré tous ses espoirs, Martin Vaillagou fut tué le 25 août 1915. Son fils aîné, Maurice, alors âgé de 11 ans, dut travailler après la mort de son père dans une entreprise de produits chimiques. Il mourut d'une leucémie foudroyante en janvier 1918, à l'âge de 14 ans, soit deux ans et demi après son père. Le fils aîné de Martin Vaillagou fut donc, comme des millions d'autres, une victime indirecte de cette terrible guerre.



➤ Mairie de Saint Martin du Mont

215, Rue de la Mairie
01160 SAINT MARTIN DU MONT
Tél. : 04.74.35.50.06 / Fax : 04.74.35.51.69
@mail : mairie@saintmartindumont.fr
Site internet : www.saintmartindumont.fr
Maire : Monsieur Laurent PAUCOD

Le secrétariat de Mairie est ouvert :
lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00
fermé le vendredi
samedi : de 8 h 30 à 11 h 00

Tarifs 2019

Participation pour l'assainissement collectif (P.A.C.) relevant de la compétence de l'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3b) à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- 1000 € pour frais de branchement pour une construction existante
- 2000 € payables en 2 fois pour une construction nouvelle

Gîte communal

- la nuitée : 16,00 € par personne
- la semaine pour 8 couchages : 340,00 €
- caution : 500 €
- taxe de séjour par jour et par personne : 0,55 €

Cimetière

- concession au cimetière :
160 € pour une durée de 15 ans
220 € pour une durée de 30 ans
- concession au columbarium :
450 € pour une durée de 15 ans
600 € pour une durée de 30 ans

Tarifs de location de la salle du Farget

asso/soc locales		asso/soc. extérieures	
réunions- assemblées	GRATUIT	réunions/vin d'honneur	138 €
banquet	138 €	banquet	267 €
particulier local		particulier extérieur	
vin d'honneur	74 €	vin d'honneur	138 €
banquet-repas	138 €	repas	267 €
jeune avec un responsable majeur	138 €		

Tarifs de location de la salle des Fêtes

Maintien des tarifs de l'année 2018, en raison de rénovation et agrandissement

asso/soc locales		sociétés extérieures	
vin d'honneur	103 €	réunions/vin d'honneur	186 €
banquet-repas dansant	196 €	concours	320 €
concours	139 €	banquet repas dansant	485 €
bal	289 €		
particulier local		particulier extérieur	
vin d'honneur	103 €	vin d'honneur	196 €
banquet-repas	196 €	repas	320 €
repas mariage	320 €	repas mariage	540 €
professionnel			
repas	760 €		

Caution lors de la location de salles

Caution demandée aux particuliers ou entreprises louant les salles communales :

- 1 000 € pour la salle des fêtes
- 800 € pour la salle du farget

Caution demandée aux associations louant les salles communales :

- 500 € pour la salle des fêtes
- 1 000 € pour la salle des fêtes (journée des classes)
- 400 € pour la salle du Farget
- 500 € pour la sonorisation de la salle des fêtes (réservée aux associations locales)

Tarif cantine scolaire

pour l'année 2018/2019 :

- tarif enfant pour un repas : 4,30 €
- tarif adulte pour un repas : 6,50 €
- majoration pour tout repas commandé hors délais : 1,00 €

en 2017/2018 :

17 228 repas ont été servis au restaurant scolaire soit 123 repas en moyenne par jour de cantine. 0,044 € par repas ont été pris en charge par la commune soit 763,69 € pour l'année 2017/2018.



Déchetterie du Mollard

Gestion des Déchets – Pôle Territorial Ceyzériat
Tél : 04 74 25 04 91

Horaires d'ouverture :

• du 1^{er} novembre au 31 mars :

lundi, mercredi, vendredi : de 14h00 à 17h30
samedi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
dimanche : de 8h30 à 12h00

• du 1^{er} avril au 31 octobre :

lundi, mercredi, vendredi : de 14h00 à 18h30
samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
dimanche : de 8h30 à 12h30

Liste des déchets acceptés par la déchetterie :

- Huiles usées ;
- petits déchets chimiques en mélange ;
- déchets infectieux de soins médicaux ;
- déchets de métaux ferreux ;
- déchets métalliques en mélange ;
- déchets d'emballages en papier ou carton ;
- pneumatiques hors d'usage ;
- déchets de matières plastiques ;
- déchets d'emballages en matières plastiques ;
- déchets de bois ;
- équipements électriques et électroniques hors d'usage, (gros appareil à dominante métallique de type « blanc » pour les ménages, gros appareils de production de froid, petit électroménager hors d'usage) ;
- écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers ;
- déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, corps gras ;
- déchets verts ;
- déchets de construction et de démolition ;
- déchets de constructions en mélange.

Collecte des ordures ménagères

le MARDI MATIN à partir de 5 h 00
Dépôt des bacs le lundi soir

Les poubelles doivent être impérativement sorties la veille du jour de la collecte à partir de 19h00 et rentrées dès que possible. Cela évite plusieurs désagréments parmi lesquels :

- dépôts sauvages
- incidents et percussions avec les véhicules
- pollution visuelle

Les poubelles qui contiendront des déchets recyclables se verront systématiquement refusées à la collecte. Pour rappel, le verre, la vaisselle cassée et les déchets dangereux sont strictement interdits dans la poubelle d'ordures ménagères.

ATTENTION : changement de fréquence pour la collecte des bacs d'ordures ménagères : du 1^{er} octobre 2018 au 31 mai 2019, la collecte ne se fera qu'une fois tous les 15 jours :

Oct. 2018	Nov. 2018	Déc. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019
Dates							
2	13	11	8	5	5	2	14
16	27	24	22	19	19	16	28
30						30	

ATTENTION : la collecte se fera de nouveau une fois par semaine aux mêmes jours du 1^{er} juin au 30 septembre 2019. Pour tous renseignements concernant les déchets, merci de bien vouloir contacter le Pôle Territorial de Ceyzériat au 04 74 25 04 91

» N° de téléphones utiles

ADAPA de TOSSIAT (BURTIN Cécile)	04 74 39 18 69
ADAPA de PONCIN (LARRE Martine)	04 74 36 83 58
ADAPA de BOURG EN BRESSE	04 74 45 51 70
ADMR de Ceyzériat	04 74 25 04 38
Atelier périscolaire (COLLET Ludovic)	06 24 80 04 17
Cabinet d'Infirmiers (Maison Médicale de Tossiat)	04 74 51 60 11
Cars Philibert	04 74 46 19 19
CCAS de St Martin du Mont (Mairie)	04 74 35 50 06
Centre ANTI POISON (Lyon)	04 72 11 69 11
Centre de Loisirs « Bulles de Sourires »	06 24 80 04 17
Centre de Secours de Pont d'Ain urgences	18 ou 112
Secrétariat	04 74 39 05 88
Centre Social de Pont d'Ain	04 74 39 07 21
Clinique CONVERT (Bourg en Bresse) accueil	0826 301 234
Service des urgences	04 74 45 64 48
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3b) Siège	04 74 24 75 15
Pôle territorial de Ceyzériat	04 74 24 75 15
Conciliateur (Monsieur BAGLAN - Mairie de Pont d'Ain)	04 74 39 06 99
Ecole de Musique (Pascal VIEUDRIN)	06 08 76 21 98
(Mathilde LAGRANGE)	ou 06 70 01 96 52
Ecole Élémentaire de Pommier (maternelle et primaire)	04 74 35 58 46
EDF dépannage	09 72 67 50 01
EDF raccordement électricité	09 69 32 18 11
Épicerie du Village « Le Temps des Courses »	04 74 35 53 82
Groupeement Gendarmerie Pont d'Ain - Poncin	17 ou 04 74 39 10 55
Hôpital d'Ambérieu en Bugey urgences	04 74 38 95 50
Hôpital FLEYRIAT (Bourg en Bresse)	04 74 45 46 47
Mairie de Saint Martin du Mont	04 74 35 50 06
Maison Médicale de Garde à Ambérieu en Bugey	04 74 38 53 70
Maison Médicale de Pont d'Ain	04 74 39 79 00
Maison Médicale de Tossiat	04 74 55 22 56
Pharmacies : Pont d'Ain	04 74 39 01 66
Tossiat	04 74 51 60 94
Pour connaître la pharmacie de garde	3237
Point Poste de St Martin du Mont (Épicerie FRANCHINI)	04 74 35 53 82
Pompiers de Saint Martin du Mont	18 ou 112
Local	04 74 35 56 17
Portable	06 80 72 22 20
Poste de Pont d'Ain	3631
Préfecture de l'Ain (Bourg en Bresse)	
Standard	04 74 32 30 00
Serveur Vocal	04 74 32 30 30
SAMU urgences	15 ou 112
Secrétariat	04 74 45 46 27
Service Public	3939 ou www.service-public.fr
SOGEDO urgences dépannage eau	04 74 37 08 79
Urgences dépannage assainissement	09 77 40 11 33
Standard	04 74 61 02 14
Taxi Joël St Sulpice	06 73 30 72 36

Travaux d'été : deux appartements communaux ont fait peau neuve

Parmi les travaux qui se sont effectués cette année sur la commune, citons la remise en état complète de deux appartements communaux.

Un premier appartement situé au-dessus de la Mairie a subi une remise en état complète des peintures - murs et plafonds, des boiseries, des radiateurs et la pose d'un nouveau revêtement de sol dans une des pièces.

La salle de bains a été totalement rénovée avec la création d'une douche à l'italienne installée par l'un des plombiers de la commune et magnifiquement carrelée par l'un de nos agents communaux. Il a été rapidement reloué au 1^{er} août 2018, dès la fin des travaux qui se sont déroulés en Juin.

Le second appartement, situé dans l'enceinte de l'école, occupé pendant plus de 20 ans par son ancienne locataire, nécessitait des travaux plus importants.

Il fallait notamment revoir son isolation – les murs en périmètre intérieur ont donc fait l'objet d'un épais doublage – les plafonds ont été rabaissés de 30 cm et également isolés. Toutes les fenêtres ont été changées au profit de doubles vitrages – une VMC a été installée.

Tout le dispositif électrique a été repensé et refait.

Gros travail concernant la plomberie, elle aussi confiée à un artisan de la commune :

- nouveaux radiateurs, nouveaux équipements dans la cuisine et dans la salle de bains.

La faïence murale de la cuisine et tous les sols ont été totalement refaits.

Les travaux sont actuellement terminés et de nouveaux locataires ont intégré les lieux le 19 novembre 2018.

Ajoutons que ces deux appartements, d'une superficie remarquable – (environ 90 M² chacun) – orientés est/ouest bénéficient d'une très grande luminosité, et d'une situation géographique très appréciable.

A signaler : un des appartements communaux sera prochainement libéré – début 2019 - (ses occupants ayant fait construire sur la commune).

La lumière sur notre éclairage public

L'éclairage Public sur notre commune se compose de 468 points lumineux (PL) en Sodium Haute Pression (Na HP) et 5 PL avec ampoules LED (bâtiment Bourg Habitat). A ces matériels, il faut ajouter 27 armoires de commande.

La rénovation de notre parc d'EP a été décidée et réalisée courant 2013. Celle-ci a consisté au remplacement des ampoules au Mercure Haute Pression (Hg HP) par des ampoules Sodium Haute Pression (Na HP). Cette opération a permis de réaliser une économie significative sur les dépenses énergétiques de la Commune. Les chiffres qui nous ont été transmis par le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain (SIEA) montrent cette 1^{ère} tendance.

Index début	Index fin	Conso en kWh	% Conso	Coût de l'énergie	% Coût
09/2013	09/2014	190589		23667,09 €	
09/2015	09/2016	163405	-14,3 %	21981,38 €	-7,1 %
09/2016	09/2017	154591	-5,4 %	20081,00 €	-8,6 %

Ces quelques chiffres nous éclairent sur les résultats obtenus par la modernisation de notre réseau d'éclairage public. Cependant, les différences de pourcentage entre les consommations et les coûts s'expliquent par l'intégration des coûts des hausses de l'abonnement et du coût de l'énergie fournie par le distributeur.

La seconde étape, dans notre recherche d'économie gain, repose sur la mise en place effective de l'extinction nocturne sur notre Commune à compter de Septembre 2017. Le SIEA sera en mesure de nous fournir des données précises de consommation et de coût dont nous vous informerons à l'Été 2019 (Lettre d'information).



Site INTERNET de la commune, plus qu'un simple pas, un bond !!!!!

Pourquoi devoir modifier notre site Internet ? A compter du 25 Mai 2018, l'obligation d'appliquer le Règlement sur la Protection des Données (RGPD) est devenue effective pour toutes entités amenées, dans leurs activités à devoir gérer des informations à caractère personnel sous forme informatique. Il est apparu clairement que notre site Internet actuel ne répondait pas à ces exigences. Preuve en est, les plus attentifs d'entre nous ont observé, que notre site n'est pas hébergé dans un environnement sécurisé.

Pour mémoire, l'adresse de notre site actuel est <http://www.saintmartindumont.fr/>. L'absence de « S » après http démontre cette fragilité.

Pour répondre à ce risque et aux règles de gestion de données personnelles, la décision de faire évoluer notre site Internet a été prise au cours du second semestre 2018. Actuellement, en cours de finalisation de son arborescence et de son contenu, le nouveau site Internet devrait être opérationnel avant Janvier 2019. Il présentera une ergonomie rénovée à laquelle, il faudra s'accoutumer.

Pas de panique, le principe de navigation reste simple. Une page d'accueil offrant un rappel sur l'agenda des manifestations et leur calendrier. Un bouton « MENU » sera la clé d'accès à l'ensemble des rubriques déjà disponibles. Le lien avec les informations et démarches administratives du site « gov.fr » reste identique. Il a été retenu de mettre à disposition plus d'informations sous la forme de fichiers de format « pdf » afin que les usagers puissent plus facilement les imprimer.

Encore un peu de patience avant de découvrir ce nouvel outil d'information que nous avons souhaité facile dans son utilisation et attractif par son contenu.

L'adresse informatique de notre futur site Internet sera :

<https://www.saintmartindumont.fr>

Accessibilité | Contact | Rechercher



Elections européennes de 2019 : Décidons de notre futur ...



Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 Etats membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. En 2019, en France,

le vote se tiendra le dimanche 26 mai.

Qui élit-on ?

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. Suite au Brexit, la France disposera de 74 sièges + 5, soit 79 eurodéputés.

Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.

Quels sont les principaux pouvoirs du Parlement européen ?

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les vingt domaines pour lesquels le Parlement est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture en font partie.

Pourquoi voter ?

Les élections européennes de 2014 offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner directement, au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen.

Ainsi, ils peuvent influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne.

Alors que plusieurs études depuis 2004 ont montré la faiblesse de la représentation française au Parlement européen, les élections européennes fournissent l'occasion de choisir des élus permettant de renforcer l'influence française au niveau communautaire.

Tous les plus de 18 ans citoyens européens peuvent aller voter. Hélas, l'abstention menace d'être massive.

Or, 80% des lois votées par le parlement national sont la transcription de lois européennes. Les lois votées sont nombreuses et concernent tous les sujets : écologie, propriété intellectuelle, consommation, douanes, commerce extérieur... Avec les élections législatives, les élections européennes sont les élections les plus importantes pour notre quotidien.

Alors, gardons la maîtrise de notre avenir.

(Sources officielles)

A la découverte du Gîte communal de St Martin du Mont ...

Savez-vous que la commune dispose d'un gîte communal, lieu-dit « Moulin à Vent » ?

Bien situé, tout en haut du village, il bénéficie d'une vue magnifique sur la plaine. Un petit jardinet le protège et offre ainsi aux randonneurs ou à ses occupants une aire de verdure et de tranquillité.

Mais approchons-nous pour en savoir plus.

La bâtisse peut accueillir huit résidents, façon « rando » - nous ne sommes pas au Carlton mais on y trouve ce qui est nécessaire pour faire une courte ou plus longue escale. On y dort dans des lits jumeaux (deux chambres comportant quatre lits chacune) – bien plus confortables que les bas flancs de refuge. Toute la literie a été changée cette année : de bons matelas, de bonnes couettes, ... La cuisine contient ce qu'il faut de matériel pour cuisiner et se réunir autour de la table.

Des travaux récents lui ont redonné une deuxième jeunesse : salle de bain et toilettes entièrement refaites, peintures murales de la salle à manger, mobilier et éclairage, cloison amovible, doubles vitrages et dernièrement création d'une dalle extérieure pour y dîner les soirs d'été !!!

Le gîte se loue pour de très courtes durées – nuit ou weekend, à la semaine, et même au mois.

Il a permis d'accueillir quelques locataires pour de longs séjours : travailleurs déplacés pour un chantier, personnes en attente d'appartements voire en situation provisoire de détresse.

Il est fort utile lors de mariages ou de fêtes pour héberger famille ou amis.

Renseignez-vous auprès de la Mairie qui gère le planning d'occupation et vous donnera toutes informations sur les conditions tarifaires et pratiques.



5^{ème} édition de la semaine des Culturiosités

Du 17 au 29 MAI 2019

sur le thème « En-voix, voie, vois »

Programme prévisionnel

17 et 18 mai 2019

2 CONCERTS D'OUVERTURE par l'école de musique communautaire et les enfants des écoles de cycle 3.
Salle des fêtes de Tossiat et théâtre de Certines

Du 20 au 24 mai 2019

BALADES et RENCONTRES CHANTANTES pour les 6 écoles du territoire.
MATINÉE CONTES ET MUSIQUE : avec la bibliothèque de Certines

26 mai 2019

« **BALADE CULTURELLE** » dans le village de Journans.

29 mai 2019

CONCERT DE CLÔTURE « orchestre et voix » avec l'harmonie de St Martin du Mont et les chœurs adultes du secteur. Salle des fêtes de Tossiat

Le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) en phase de finalisation



Quoi de plus compliqué que de réviser un plan d'urbanisation ? Travail de longue haleine, mis en œuvre il y a déjà quelques années, le PLU de la commune devrait trouver définitivement sa forme fin 2019 si tous les délais sont respectés. Entrepris très tôt, il a toutefois fallu enchaîner les étapes entre la réflexion interne et les réformes législatives, remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier, pour arriver à concilier tous les paramètres imposés par le cadre légal et les avis parfois contradictoires sur ce que l'on veut faire de notre cadre de vie à St Martin.

Avec l'aide d'un cabinet d'urbanisme, et en tenant compte des directives produites par le SCOT BBR (Schéma de Cohérence Territoriale qui fixe les enjeux sur le territoire Bourg Bresse Revermont) quelques grandes orientations ont été arrêtées pour notre projet communal = Maîtriser notre croissance démographique ; Encadrer et diversifier l'offre de logements en réduisant la consommation d'espace mais en intégrant un pourcentage obligatoire de logements « dits sociaux » ; Maintenir et développer les activités économiques ; Préserver les activités agricoles, viticoles et forestières - les ressources en eau - la biodiversité ; Développer les équipements publics ; Faciliter les modes de déplacement ; Encourager l'équipement numérique ; Préserver paysages et patrimoine ; Prendre en compte les servitudes liées aux grandes infrastructures et les risques s'y rapportant...

Ces notions de Projet de Territoire sont déclinées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce obligatoire du PLU approuvée le 3 septembre 2018. Après cette approbation, le « **sursis à statuer** » peut être instauré et appliqué en fonction des dossiers d'urbanisme déposés en mairie puis étudiés par les services instructeurs qui émettent un avis.

Etang de Gravelles : remise en état

Créé dans les années 1840 pour faire fonctionner le moulin à grains situé auparavant à l'emplacement de la ferme Magdeleine, cet étang est alimenté en eau par la source de Bellefontaine. Au fil des décennies, son profil a été modifié tout comme son fonctionnement.

Force est de constater que le poids des ans a fait son œuvre. En amont, en aval et sur le pourtour, les berges se sont détériorées laissant échapper cette eau si précieuse. Le limon, les boues se sont déposés dans son lit, diminuant ainsi sa capacité et son rendement.

A l'automne 2018, l'entreprise Gimaret est intervenue pour curer les fonds et restaurer les berges pour un coût global de 12 240 € TTC. Ces travaux étaient indispensables pour redonner vie à ce vieillard de 170 ans et ainsi répondre aux besoins locaux de gestion des eaux.



Etang avant les travaux



Etang pendant les travaux



Etang après les travaux

La forêt communale : Gestion - Exploitation

La commune de Saint Martin du Mont est propriétaire de plusieurs parcelles de bois, plus ou moins importantes, disséminées entre Gravelles et Turgon ainsi que de La Chapelle à Soblay. Certaines faisaient l'objet d'un suivi par l'Office National des Forêts (ONF). L'avenir de la « **filière bois** » est redevenu primordial ces dernières années. De fait, l'ONF a engagé un travail important sur le régime forestier au sein de l'ex Région Rhône-Alpes pour définir un plan cohérent d'organisation et de gestion des forêts.

L'ancien plan d'aménagement et de gestion de la forêt locale arrivait à expiration fin 2015. Un examen minutieux des bois communaux a été engagé pour les 20 ans à venir (2016/2035). Toutes les parcelles, propriétés de la commune, ont été inventoriées et classées dans « **la forêt communale de Saint Martin du Mont** » ; validée par délibération le 10 octobre 2016. La surface totale représente 73,87 hectares répartie entre (appellations simplifiées) « La Faite/ Les Feuilles rouges », « Bois de la Cha/Les Chenevieux » [Gravelles] ; « Bois de la Vavre » [La Chapelle] ; « Le Doray » [Turgon] ; « Bassement/Bois Genêt » [Confranchette] ; « Les Etendues » [Soblay]. On retrouve un mélange d'essences d'arbres : Chêne sessile (46%), Charme (36%), Châtaignier (14%), Epicéa commun (2%), Robinier (2%). Sont incluses d'autres essences comme le merisier, l'alisier, l'érable, le frêne, le hêtre, etc.

Par voie de conséquence, l'ONF doit, par le biais de ses techniciens avertis, procéder à l'inventaire annuel des « **bois de service** » et par-delà définir les taillis à couper avant abattage, évacuation et vente. Des affouagistes volontaires exploitent et évacuent les bois de chauffage pour une somme modique. Des semis (jeunes pousses), baliveaux (arbres en devenir), modernes (arbres jeunes), sont conservés. Il s'agit de « **l'exploitation raisonnée de la forêt** ».

Dernières étapes : Abattage, débit, vente, évacuation des troncs. Cela reste à l'initiative de l'ONF mais les produits de la vente sont redistribués à la commune pour un gain parfois non négligeable et appréciable. Pour le chargement et le transport des grumes, il faut des engins adaptés et des chemins suffisamment larges et carrossables.

C'est ainsi qu'un programme a été initié pour améliorer des **dessertes forestières** d'autant plus que la commune de Journans a finalisé son remembrement forestier, il en sera de même pour la « montagne de Salles ». Deux dossiers ont été présentés aux instances supérieures (Région, Europe) pour cofinancer ces projets d'accessibilité. Ces « **chemins forestiers** » profilés, aménagés, pour les camions grumiers ou tracteurs transporteurs **sont subventionnés à 80%**.

Ainsi pour le « **massif des Feuilles Rouges** », le coût total des travaux est de 50.172,19€ HT. Subventions de 80% = 40.137,75€. Restent à charge pour Journans 60% soit 6.020,66 €HT et pour St Martin 40% soit 4.013,78€ HT.

Pour le « **Bois de la Cha** », le coût prévisionnel des travaux est de 9.623,25€ HT. Subventions de 80% = 7.698,60€. Restent à charge pour St Martin 1.924,65€ HT.

Il est vrai que la commune aurait pu faire abstraction de tous ces investissements mais la gestion raisonnée de la forêt est primordiale en ces temps compliqués de renouvellement des énergies. De même, les parcelles boisées privées ou publiques sont dans un état de délabrement et d'abandon inadmissible. Il est bien temps de réagir positivement. Ces voiries forestières seront utilisées tout autant par les bûcherons, les exploitants agricoles, les défenseurs de la faune et de la flore, etc.



» Une école « en mouvement »

168 élèves, dont 22 petits, ont fait leur rentrée début septembre. Ils sont répartis dans 7 classes : Petite et Moyenne sections, Moyenne et Grande sections, Grande section et CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1 et CM1/CM2.

L'équipe pédagogique est constituée de 7 enseignantes titulaires, 2 enseignantes qui effectuent des compléments de service (Aurélié Page et Manon Boissonnade), un enseignant remplaçant « rattaché » à l'école de St Martin (Didier Gillet) et de 2 ATSEM (Nathalie Buclet et Sandrine Tessier).

Les séances de **musique** seront animées cette année encore par Evane Zissler. Elles permettront aux élèves de travailler sur le projet « En voix, voies, vois » avec notamment la découverte de l'opéra pour les classes de CP/CE1/CE2.

De nombreux autres projets de classe et d'école viendront ponctuer cette nouvelle année scolaire : échanges sur le thème du **cirque** avec la classe des petits de Certines, opération **Ciné Lecture**, participation au grand prix littéraire des « Incorruptibles », **sorties culturelles** au théâtre et au musée...

Les élèves CE1 iront à la **piscine Carré d'eau** de Bourg en Bresse pour effectuer un cycle natation de 14 séances. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à un cycle de 10 séances de **tennis** encadrées par Florian Blot.

Des représentants des élèves de CM1 et CM2 siègeront au conseil municipal d'enfants et auront à cœur de réaliser de nouveaux projets sur leur commune.



Ces différentes actions sont réalisées grâce au soutien financier du Sou des Écoles et avec l'appui de la municipalité de St Martin du Mont. Nous les remercions à cette occasion.



» Soblayade 2018

Une fois encore, le soleil était au rendez-vous à l'occasion de la « SOBLAYADE 2018 », organisée pour sa 6^{ème} édition, le 24 Juin. Ce rassemblement annuel, festif et champêtre permet aux habitants de Soblay, de se retrouver chaque dernier Dimanche de Juin, avant de partir en vacances. En quelques pas de marche, à vélo ou en voiture, les voisins, les amis, les familles, les retraités, les célibataires, les adhérents et les invités, convergent tous vers La Boule des Tilleuls, afin de faire plus ample connaissance pour les uns, ou se revoir pour les autres.

L'objectif est simple : **Partager, Rencontrer, s'Amuser.**

Après les bisous, les accolades et autres serremments de main, c'est l'heure du Verre de l'Amitié !!!

Au moment même où celui-ci s'apprête à être servi, côté cour, les barbecues chauffés à « blanc » (nature ou cassis), sont déjà prêts à cuire les grillades, côté jardin.

Mais comme le vin d'honneur va durer... cela attendra un peu avant de se mettre à table !!!

Voilà, le décor est planté !!! Et c'est reparti pour une belle journée de retrouvailles...

Remerciements à tous les bénévoles de l'Amicale de la Boule des Tilleuls, ainsi qu'à tous les participants ayant répondu présents.

Pour sa 7^{ème} édition, la SOBLAYADE aura lieu le Dimanche 30 Juin 2019.

Bienvenue aux nouveaux habitants du Hameau !!!

Pour l'Equipe Organisatrice, Christian Maupomé



» Fête de quartier à Salles : et de trois ... mais avec une nouvelle formule !

Pour leur troisième fête de quartier consécutive, les habitants des chemins du Pavillon et des Claies ont choisi cette année une nouvelle formule : se réunir à partir de la fin de l'après-midi autour de l'apéro et poursuivre la soirée en dégustant une excellente paëlla, avec dans le rôle du cuisinier François Garcia, puis un choix de desserts préparés par les participants. Comme chaque année, cette fête du 7 juillet 2018 fut placée sous le signe de l'amitié, du partage et de la convivialité. Ce moment festif permet à toutes les générations de se retrouver autour d'une même table et d'échanger. Des moments précieux que tous espèrent renouveler l'année prochaine...



Photo Henri Barth

» Fête de quartier : Le Village



Le dimanche 1^{er} juillet, le cœur du village était en fête. Les nouveaux habitants du Clos de la Cure n'avaient pas été oubliés et ceux qui sont venus ont apprécié l'accueil et l'ambiance. La cinquantaine de participants s'est installée sous le chapiteau sur la place de l'église pour se mettre à l'ombre car la canicule régnait ! Chacun avait apporté un mets salé ou sucré et JP Garoni avait tenu à faire une paëlla à la grande satisfaction de tous les palais. L'après-midi, entre deux passages dans la piscine, les jeux de quilles ou de boules ont rencontré un franc succès. Le rangement s'est fait avant de finir les restes. Un beau dimanche apprécié de tous les habitants !

» Association Familiale



En 2018, l'Association Familiale a compté 311 familles adhérentes, en progression d'année en année.

Cette année a vu se poursuivre et se développer ses activités et ses manifestations pour le plaisir de tous les habitants, petits et grands.

L'Association offre la possibilité de pratiquer les diverses activités suivantes :

- Gymnastique pour les enfants
- Gymnastique pour les adultes (gym d'entretien, dynamique, fitness, steps)
- Zumba enfants et adultes
- Chorale adultes « Les Balad'Ain »
- Groupe vocal « Synergy »
- Yoga
- Sophrologie
- Informatique
- Conversation en anglais (un groupe de débutants, un groupe plus avancé)
- Couture
- Poterie
- Scrabble
- Échanges littéraires et gourmands

► Et une nouveauté attendue depuis longtemps : **l'initiation au théâtre** pour les enfants, un mercredi matin sur deux, assurée par M^{me} Virginie Turquois de la Compagnie AFFABULLE.

Les jours et horaires des différentes activités sont précisés sur le site de l'Association Familiale (af-saintmartindumont.fr) (et), sur celui de la mairie (www.saintmartindumont.fr) ainsi que sur la page Facebook : Association familiale de Saint Martin du Mont.

Centre de loisirs :

Après 27 années de gestion bénévole, le conseil d'administration a décidé à une forte majorité, de transférer au 31/08/2019, la responsabilité de la gestion du centre de loisirs à CA3b et à la mairie de St Martin du Mont (pour la partie Atelier Périscolaire). Ce passage du bénévolat au professionnalisme a été rendu nécessaire pour assurer la pérennité de cette structure en plein développement. Cela a été pensé dans le respect des intérêts des enfants, de leurs parents et du personnel, face aux contraintes de plus en plus lourdes qui pesaient sur l'association.

Toute l'équipe se veut à l'écoute de tous dans le souci permanent de satisfaire chacun. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos suggestions. Enfin et surtout, un grand merci à toutes les bonnes volontés qui assurent le dynamisme de notre Association. N'hésitez pas à nous rejoindre selon vos disponibilités et vos intérêts, ponctuellement ou plus régulièrement, pour assurer la continuité de nos actions.

Le Conseil d'Administration de l'Association est composé à ce jour de : R. ARCENS, Y. BEDEAU, FI. BEAUDET, C. BONNET, J. DEVAUX, M. GILLOUIN, D. GROBON, F. LEGOUGE, I. MARCHETTO, L. RICHE, M. RIGNIER, et d'un(e) représentant(e) des salariés.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2019.



2019

Au cours de l'année 2019, L'Association Familiale organisera les manifestations suivantes :

- » Soirée Théâtre le samedi 9 mars
- » Exposition artistique et gastronomique
- » Carnaval des enfants le samedi 13 avril
- » Concert groupe vocal Synergy le samedi 6 avril
- » Troc des jardiniers le vendredi 10 mai
- » Gala de fin d'année le vendredi 14 juin
- » Fête du 14 juillet jeux, crêpes et gaufres
- » Présentation des activités, AG le vendredi 6 septembre
- » Concert des Balad'Ain le dimanche 3 novembre
- » Nuit du Cinéma le vendredi 29 novembre
- » Fête de Noël le dimanche 15 décembre



Association « Bulles de sourires »

Bulles de sourires est un centre de loisirs intercommunal accueillant des enfants âgés de 3 à 12 ans durant les mercredis et période scolaire et les vacances scolaires.

Installé depuis le 1^{er} septembre 2015 au 125 route du farget, les enfants, accompagnés de l'équipe d'animation ont, depuis cette date, fait évoluer le centre de loisirs en s'appropriant les espaces intérieurs et extérieurs. Nous faisons évoluer les espaces avec les enfants au gré des saisons et des envies de chacun. De nouvelles activités ont été proposées : veillée d'Halloween, cuisine, escape Game, Garden party, le spectacle de Noël de Bulles de sourires, tout cela a permis d'accueillir de plus en plus d'enfants et de faire vivre le centre de loisirs au quotidien.

Cette même équipe aspire à mener à bien tous ses projets : potager toujours d'actualité en partenariat avec le comité de fleurissement de la commune et continuer la décoration des locaux qui évolue selon les thèmes d'activités proposés. L'été, les initiations au mini camp se pérennisent avec une nuitée en juillet et une en Août dans le parc du Centre de Loisirs (de plus en plus d'enfants participent à cette activité).

Pour suivre notre activité, retrouvez-nous sur Facebook (CDL Bulles de sourires).

Bulles de sourires, c'est aussi un atelier périscolaire ouvert du lundi au vendredi :

De 7h à 8h15 et de 16h30 à 18h30.

Après le goûter, les enfants sont libres de faire des jeux intérieurs ou extérieurs selon la météo (jeux de société, jardinage, dessins, ...). Ils ont également la possibilité de faire leurs devoirs en attendant l'arrivée de leurs parents..



L'équipe

Victorine DUPUY, animatrice
Cécile COTE, animatrice
Catherine FLAK, animatrice
Alexandra DUPUY, directrice adjointe
Ludovic COLLET, directeur

» De fils et d'aiguilles, vous connaissez ?

Depuis quelques années, tout en papotant, nous réalisons bénévolement les « commandes » des associations locales. Costumes pour la fête de Noël, pour la troupe de théâtre, décors des culturiosités, coussins, jeux pour le centre de loisirs, trousse pour « le sel de la terre »... Depuis septembre, nous réalisons aussi pour nous des travaux à la machine à coudre ou avec des aiguilles à tricoter. Venez nous rejoindre le vendredi de 10h à midi à la salle du Farget. Chacun apporte ses idées, ses envies et nous partageons également savoir-faire et amitié. De fils et d'aiguilles, c'est aussi chaque mercredi de 20h à 22 h pour le plaisir. Ces deux activités de l'Association Familiale sont gratuites.

» Cinéma Rural Itinérant

L'association familiale propose la projection en numérique de films récents, un jeudi par mois à la salle des fêtes de Saint Martin du Mont. Malgré de bons films « L'école buissonnière », « La ch'tite famille »... la saison 2017-2018 ne restera pas dans les annales avec seulement 492 entrées et 35 spectateurs de moyenne par film alors que la commune compte plus de 1800 habitants. Vous pourrez retrouver les programmes à l'épicerie, au salon de coiffure, au salon d'esthétique, à la cour de récré, aux 3 régions et à la mairie. Renseignements au 04 74 35 52 49.

L'équipe cinéma vous souhaite une belle année « cinématographique ».

**Horaires : pour les enfants à 17h00.
Pour les adultes à 20h00.
Tarifs : 2 euros (jusqu'à 14 ans) /
4 euros adultes.**

Les prochains films du début d'année

» Le jeudi 10 janvier 2019
Mauvaises herbes

» Le jeudi 31 janvier 2019
Rémi sans famille

» Le jeudi 21 février 2019
Le retour de Mary Poppins



Le bureau de l'Amicale des Classes de cette nouvelle année

Président : MAGNIN Didier
Vice Président : PLATRE Guy
Trésorière : GROBON Delphine
Trésorier Adjoint : JACQUIOD Florence
Secrétaire : ROCHET Véronique
Secrétaire Adjoint : ROCHET Olivier



ST MARTIN du MONT 2018



© David BOYER Photographe

Classe en 8
2019

Bureau des conscrits



Le nouveau bureau de l'Amicale des jeunes Conscrits de Saint-Martin du Mont se compose de :

Présidente : Sarah PONTTHUS
Vice-président : Tristan CHAUVEAU
Trésorière : Amandine TROIANO
Vice trésorier : Vincent ARCENS
Secrétaire : Hadrien ANDREY
Vice-secrétaire : Antoine CARBON
Contact présidente : 06 42 15 36 22

Comme chaque année, les 20 ans chaperonnés de leurs croûtons (19 ans), partent à la rencontre des villageois avec les fameuses tournées dans les hameaux de Saint Martin du Mont. Avec l'argent des brioches que nous vous avons proposées, nous finançons la décoration du char ainsi que de nos fidèles matefaims. Nos tournées ont débuté le premier weekend de septembre à Salles, suivis par le Pied de la Côte, le Farget, le Mollard, Chiloup, le village, Confranchette, Soblay et finiront à Gravelles. Le 16 mars, notre char paradera dans les belles rues du village avec nos confettis et la bonne humeur, pour arriver au monument aux morts et chanter en cœur La Marseillaise. Le lendemain après-midi venez apprécier nos crêpes faites par nos soins pour vous remercier de votre accueil chaleureux lors de nos tournées.



Classe en 3
2019

© David BOYER Photographe

» Bibliothèque : Lire et Délires

La bibliothèque municipale du village, rénovée, a ouvert ses portes depuis janvier. Huit bénévoles s'en occupent et reçoivent les lecteurs inscrits les lundis, hors vacances scolaires, de 16 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10h à 12h.

La bibliothèque a participé, en relation avec le Relais d'Assistants Maternelles à l'opération Première Page. Le département, parrain de l'opération, offre à chaque enfant né l'année précédente (2017 pour cette année) un livre qui est remis lors d'une animation réalisée à la bibliothèque.

Isabelle Chaumeny a raconté une histoire à travers un Kamishibai. Une bénévole intervient une fois par mois auprès du RAM pour faire découvrir des livres et raconter des histoires. D'autres animations sont prévues pour intégrer la bibliothèque municipale à la vie du village. Des livres sur la guerre de 14/18 vous y attendent.

L'assemblée générale aura lieu le 25 janvier et tous les adhérents y sont invités pour participer activement à la vie de notre bibliothèque en formulant leurs attentes.



» Harmonie

La saison 2017 – 2018 a été relativement difficile pour l'harmonie sur le plan émotionnel : les départs de Maurice GENTY en décembre 2017, suivi de celui de son Président Frédéric CARBON en avril 2018, ont laissé les musiciens et membres orphelins et très affectés.



Pour cette raison, mais aussi par le nombre de manifestations et de représentations musicales, c'est une année chargée que l'association a soutenue. Elle a débuté par le traditionnel « saucisson au vin », quelques 140 saucissons cuits au feu de bois au four de la Fruitière, chauffé par notre spécialiste « Geo » et agrémentés d'une sauce au vin, recette dont seule l'Harmonie a le secret ! ...

Ont suivi les cérémonies du 11 novembre à Tossiat et à St Martin du Mont.

Puis la nouvelle formule du Beaujolais Nouveau s'est invitée à St Martin. Une collaboration avec « Les amis du Mont » qui a permis à l'Harmonie d'animer la soirée pendant que les Amis du Mont se chargeaient du service. Une belle réussite et un échange fructueux ! Les musiciens se sont ensuite produits à PFASTATT, petite bourgade alsacienne, à l'occasion du concert caritatif de ST Cécile, patronne des musiciens. Ce week-end en terre des cigognes a permis de concilier musique et visite : Musique avec le concert des deux harmonies le samedi soir, et visite du marché de Noël à Mulhouse, puis le lendemain au village d'EGUISHEIM, le tout agrémenté des fameuses flamenkuches

et d'un extraordinaire accueil des musiciens de l'harmonie de PFASTATT ! Le début d'année a été marqué par une remise de médailles pour 3 de nos musiciens, Pascal VIEUDRIN, Michel GAGNARD et Fred CARBON, lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité, médailles qui honorent leur présence depuis de nombreuses années au sein de l'harmonie.



Les musiciens ont ensuite organisé en Février les « Moules / Frites », succès culinaire comme chaque année. Ils ont, comme chaque année, accompagné les conscrits et rythmé en musique leur traditionnel défilé sous une météo maussade vite oubliée grâce à la bonne humeur !

Le concert caritatif du 7 avril 2018, initié par Fred, lui tenait particulièrement à cœur. Les dons et gains récoltés lors de cet émouvant concert, soit 5403€, ont été remis en totalité à l'Hôpital Léon BERARD pour aider la recherche contre le cancer et le soutien aux malades.

Nous remercions généreusement toutes les personnes qui ont pris part à cette journée, toutes celles qui nous ont soutenus et nous ont aidés à faire de cette journée un moment inoubliable.





Lors de la cérémonie du 8 mai, l'Harmonie a accompagné les municipalités de Druillat et de ST Martin.

Nous avons ensuite clos la semaine des « Culturiosités » par un concert à Certines sur le thème « Corps en mouvement », agréablement assisté par l'Ecole de danse de Ceyzériat.

Toujours à Certines, ultime prestation de la saison : La fête de la musique dans le cadre privilégié du château de Genoud. 5 groupes, en plus de l'harmonie, ont fait raisonner la musique dans l'enceinte de ce beau château. Seul bémol à cette belle fête de la musique, la fraîcheur des températures....

Les grandes vacances arrivant, le programme s'allège... laissant place au soleil et au farniente... pas vraiment ... car le 13 juillet l'Harmonie s'est produite à Montalieu Vercieu à l'occasion du défilé et retraite aux flambeaux, une première sortie réussie pour l'Harmonie sous sa nouvelle formation vouée aux animations festives nommée la FANFASTIK ! La Fanfastik que vous pourrez d'ailleurs découvrir pour le Téléthon le 7 décembre 2018 à St Martin.

Une autre nouveauté pour cette année, la collaboration de deux ans avec Marion Gravier du collège de Pont d'Ain pour un concert orienté Jazz prévu pour mai 2019... l'Harmonie en mode « jazz » à découvrir absolument !

Hommage à Frédéric

Fred a été un battant, plus que jamais en luttant contre cette fichue maladie. Il a été d'une force exemplaire, un courage sans faille. Jusqu'au bout il a tenu à être présent au sein de l'harmonie. Le concert du 7 avril lui tenait particulièrement à cœur et faisait partie des choses qu'il tenait à faire, et l'harmonie l'a suivi de tout cœur et avec beaucoup d'implication. Nous pouvons être fiers de l'avoir eu comme Président, mais surtout comme ami. La municipalité, lors de notre dernière Assemblée Générale, nous confirmait que la salle de musique portera le nom de Frédéric Carbon - ce dont nous la remercions pour ce geste - et l'impasse « les Enfants du Revermont ».

Fred, tu seras toujours dans nos pensées et toujours avec nous.

Vous pouvez suivre l'Harmonie et retrouver une foule d'informations, depuis sa création jusqu'à nos jours, articles, photos, contacts et dates des manifestations grâce à la création d'un beau site Internet :

<https://enfantsdurevermont.wixsite.com>

A visiter !

L'harmonie souhaite à toutes et tous une belle année 2019 !!!



» Association la Fruitière

2018 a vu la continuité des travaux de rénovation de la salle de la Fruitière.

Etant un ERP (Etablissement Recevant du Public) nous avons eu l'obligation de mettre la salle en conformité avec les normes d'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et aux handicapés. Ainsi les sols ont été refaits et mis à niveau, la porte d'entrée a été changée, de nouveaux sanitaires qui permettent un transfert droit ou gauche de la personne handicapée ont été construits. L'accès de ces sanitaires se faisant par l'extérieur, une terrasse couverte a été réalisée. Cette dernière embellit la façade et donne à la salle un nouvel atout très apprécié des locataires car elle permet des apéritifs en extérieur protégés du soleil ou de la pluie. La cuisine a également subi des transformations : les fenêtres d'origine



ont été remplacées par des fenêtres PVC oscillo-battant. Quelques petits travaux d'électricité et de peinture se feront courant décembre et janvier. Sur l'extérieur, les intempéries et le temps avaient endommagé le mur situé au nord, il a donc été procédé à un ravalement de façade.

L'association de la Fruitière met toujours gratuitement à la disposition des jeunes une salle où ils viennent se retrouver régulièrement, elle est le siège des conscrits (19-20 ans).

Le café L'Ephémère a ouvert ses portes le temps de 3 week-ends : en février, avril et septembre.

Durant ces ouvertures, les habitués ont eu plaisir à se retrouver pour passer une soirée ou un moment en toute convivialité et de nouvelles personnes ont osé pousser la porte et en sont reparties ravies. L'ouverture de septembre se conjugue avec la vente des galettes de la Fruitière qui permet de financer l'entretien de la salle. Ainsi cette année 180 galettes ont été

réalisées dans notre four. Et comme cette année les pommiers étaient bien garnis nous avons pu proposer un jus de pomme pressé sur place.

L'association de la Fruitière remercie tous les bénévoles et les artisans pour l'aide apportée tout au long de l'année écoulée.



Prochaines ouvertures du Café L'Ephémère pour 2019

Les 15/16/17 février ; les 26/27/28 avril ; les 27/28/29 septembre (avec les galettes le 28)

Le hameau de Salles est très dynamique avec ses trois associations : La Fruitière, la Gâche et les Amis du Mont. Nous invitons tous les nouveaux et anciens habitants de notre hameau à venir nous rejoindre lors de nos différentes manifestations.

Location de la salle

La salle est de 65 m², elle permet d'accueillir 50 personnes. Elle a une cuisine et offre la possibilité de louer de la vaisselle.

Contact : Isabelle Marchetto-Girard
06 41 67 91 09



» Les Amis du Mont

Les Amis du Mont, créée en 2016, est une association permettant aux jeunes de plus de 18 ans de se retrouver après les conscrits et de créer de nouveaux liens avec les villageois. Grâce à vous le Banquet Gaulois a eu un franc succès qui nous incite à reconduire cette manifestation le samedi 25 mai 2019. Le co-président Aurélien PERRIN et les autres membres seront heureux de vous accueillir aux divers événements ! A bientôt !



Pour plus d'informations, contact : 06 36 67 05 04

» L'Amicale de la Gâche

L'Amicale a pour but de resserrer les liens d'amitié entre les gens du hameau de Salles (Article 2 des statuts)

L'année 2018 s'achève avec son lot de joie et de tristesse, l'Amicale de la Gâche a perdu une de ses membres, Jeanie, nous nous rappellerons de sa gentillesse, de son engagement dans notre association qui lui tenait à cœur. Mais la vie continue avec tous ses moments de convivialité, d'amitié. Et de bonne humeur.

Et cette année, nous avons de nouveau partagé cette ambiance lors de la soirée « Tête de veau » à volonté à la salle des fêtes du village... un nouveau succès... Nous renouvellerons une troisième fois l'opération en 2019, soyez prêts !

L'Amicale de Gâche, c'est aussi des investissements au profit des autres :

- un **nouveau lave-vaisselle offert à la Fruitière**, bien utile lors des locations de la salle,
- le **renouvellement complet de la vaisselle**, sobre et moderne.

En perpétuant les traditions comme la Saint Vincent dans les hameaux, le Beaujolais nouveau à Salles et le repas de Noël, les amicalistes se sont aussi retrouvés pour l'organisation de la farfouille, une belle réussite qui met en valeur notre hameau. Le Brass Band « Who's the Patron » (troupe musicale de St Martin du Mont) a mis le feu en cuisine, il a été entretenu jusqu'à une heure bien avancée par le groupe EASY RIDER, qui a repris des standards du rock. A noter également cette année, une sortie culturelle pour les uns et plus ludique, voire sportive pour les autres, la visite du vieux Lyon et des tours de piste au Karting. Nous nous sommes retrouvés autour d'un repas chez Léon de



Lyon : une journée fidèle aux valeurs de notre Amicale. Alors si la participation à la vie de notre amicale vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'un de nos membres ou par le biais du site internet <http://www.amicaledelagache.fr>, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour devenir amicaliste il faut juste habiter Salles. Une participation symbolique de 1 € est demandée pour l'adhésion.

MANIFESTATIONS POUR 2019 :

- **Saint Vincent à Salles** : le 19 janvier
- **Soirée « Tête de veau »** à la salle des fêtes de Saint Martin : le 2 mars
- **Farfouille avec restauration midi et soir et bal gratuit** : le 1^{er} juin
- **Le Beaujolais nouveau** en partenariat avec l'Association de la Fruitière : le 29 novembre
- **Le repas de Noël** des Amicalistes : en décembre
- L'Amicale participe également à **l'illumination du hameau** pendant les fêtes de Noël.





Le bureau 2018/2019

- Président : Fabien REMOND
- Secrétaire : Yves GAY-PEILLER
- Trésorier : Véronique BONNAS

L'Amicale de la Gâche vous présente ses meilleurs vœux pour 2019



» Amicale de la Boule des Tilleuls de Soblay



Manifestations 2018

- Vendredi 19 Janvier : Assemblée Générale
- Dimanche 28 Janvier : Repas « Huitres »
- Samedi 3 Mars : Repas Asiatique
- Mardi 8 Mai : Randonnée Pédestre / Barbecue
- Dimanche 24 Juin : 6^{ème} Edition de la SOBLYADE (repas du Hameau)
- Samedi 30 Juin : Rencontre Festive avec l'Amicale de Gravelles
- Vendredi 21 Septembre : Apéritif d'initiation au Lavoir
- Dimanche 25 Novembre : Repas « Beaujolais Nouveau »
- Vendredi 21 Décembre : Arbre de Noël



Réalisations 2018

- Juin 2017 : Rafraîchissement des peintures (Salle à manger)
- De Mai à Septembre 2018 : Fleurissement du Hameau de Soblay



Manifestations 2019

- Vendredi 11 Janvier 2019 : prochaine Assemblée Générale
- Samedi 20 Avril : Vente de Galettes
- Dimanche 30 Juin : 7^{ème} édition de la SOBLYADE
- Samedi 19 Octobre : 2^{ème} Exposition (Artistes Amateurs, Collectionneurs)



1963

» Rencontre Amicale de Gravelles et Amicale de Soblay

Le 30 juin dernier, l'amicale de Gravelles a accueilli l'amicale de la boule des tilleuls de Soblay. L'idée avait germé au cours d'une réunion de bureau où se décidait le programme des activités 2018. Echanger, faire connaissance avec nos voisins, voilà qui était parfaitement en phase avec les principes de l'amicale de Gravelles.

L'invitation a été lancée, elle a été acceptée, et la date du 30 juin a été retenue pour cette rencontre. Pour cette journée, nous avons décidé de faire simple, un apéritif copieux avec les délicieuses pizzas de JF, un barbecue, et ensuite un petit concours de pétanque amical sur les terres de notre amicale. Le jour J, c'est une quarantaine de personnes qui se sont retrouvées au pied de la croix de la dent.

La journée a été géniale !

La sympathie de nos amis de Soblay nous a permis de passer une super journée tous ensemble.

Le programme de la journée a été chamboulé par l'actualité sportive, le huitième de finale France/Argentine a remplacé le concours de pétanque.

Tous ensemble nous avons encouragé les bleus dans ce match plein de rebondissements.

Vous connaissez l'issue de ce match, alors vous imaginez l'ambiance qu'il y avait à Gravelles !

La victoire a évidemment été fêtée... et arrosée ! Par la suite, nous nous sommes déplacés pour encourager les bleus à l'amicale de Soblay pour la demi-finale, mêmes causes, mêmes effets... l'ambiance était là aussi très sympathique.

Le contact a été noué, et nous sommes très contents de cet échange car il a permis de rapprocher deux « petites » amicales de hameaux voisins. Pour nous l'objectif de cette rencontre a été rempli à 100% ! Passer un bon moment

ensemble, échanger, rigoler, c'est ce que nos deux amicales recherchent, donc nous aurons probablement d'autres activités en commun dans les mois/années à venir. En plus, avec cette rencontre, nous avons une fois de plus montré que contrairement à certaines « légendes » Gravelles n'est pas un hameau refermé sur lui-même et que son amicale est ouverte, accueillante, dynamique et sympathique, et il est possible qu'à l'avenir, d'autres échanges avec d'autres amicales soient initiés...



» Le Comité des Fêtes de Saint Martin du Mont ...

Comme chaque année le Comité des Fêtes a renouvelé ses manifestations.

La fête foraine a eu son succès habituel auprès des enfants de l'école avec 176 tickets distribués, 130 ont fait la joie de nos écoliers. La fête du 14 juillet avec un orage au mauvais moment ainsi que le changement des installations ne s'est pas trop mal passé. Un beau feu d'artifice et le bal ont clôturé la soirée. Merci à tous les bénévoles ainsi que les commerçants, artisans, entreprises qui nous permettent d'élaborer notre calendrier. Pour 2019, le 14 juillet, et aussi le retour des caisses à savon le 1^{er} septembre avec un parcours plus long.

Le fleurissement sur le bon chemin

Après un an de renouveau, une serre a vu le jour ; près de mille plançons ont été plantés, une vingtaine de bénévoles se sont unis avec des projets plein la tête.

Pour l'année à venir, nous envisageons de multiplier les plans de vivaces, d'assurer de nouveaux massifs, de mettre en place des décorations florales. Le financement se fera avec l'aide de la Mairie, la collaboration du Comité des Fête, la vente de plançons fin avril et surtout une grande manifestation le 30 mars au Four à Salles avec une vente d'andouillettes à emporter ou à déguster sur place. Venez nous rejoindre nombreux, les Fleurs vous remercieront !

Contact : Patrice PERROTIN tél 04 74 37 28 16 ou 07 71 12 46 09

L'assemblée générale aura lieu le 12 janvier 2019 Salle du Farget à 10 heures.

Le comité des Fêtes, son président et tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.



» Association Brass Band Gouttes de Cuivre

En 2019, l'association Gouttes de Cuivre, seul Brass Band dans l'Ain, continue à faire entendre ses douces mélodies sur les pentes revermontoises. En effet, un jeudi sur deux, si vous tendez l'oreille dans Saint Martin du Mont, vous pourrez percevoir une clameur cuivrée : c'est le Brass Band de l'Ain qui est au travail, sous l'oreille rigoureuse de son directeur musical Jérôme BLANC (aussi directeur de l'harmonie : Les Enfants du Revermont). Les répétitions sont studieuses, surtout que l'objectif de l'année à venir est encore ambitieux : être le fer de lance et le promoteur des cuivres dans le département grâce à ses concerts et ses prestations pédagogiques. La preuve : Gouttes de Cuivre continue à transmettre ses connaissances et valoriser son savoir en créant un nouvel ensemble de cuivres en septembre 2018, dénommé Z=29 (numéro de l'atome du cuivre), orchestre qui a pour but de faire jouer ensemble des élèves de tout âge commençant la pratique d'un instrument de la famille des cuivres (nous vous rappelons que dans notre Brass, il n'y a pas par exemple pas



de trompette ou de cor) afin de faire naître ou repérer de futurs talents ?

Lors de la saison musicale passée, vous avez pu nous entendre à Villieu Loyes Mollon avec le Brass Band de Lyon, à Tenay, à Treffort avec le tout nouveau brass du Jura le « Sequanie Brass Band » ou encore pour la 1^{ère} fois, lors du prestigieux festival Cuivre en Dombes à l'Abergement Clémenciat. Pour l'année qui arrive, vous pourrez nous découvrir dans une toute nouvelle tenue : un polo brodé à nos couleurs pour une présentation scénique plus homogène ; malheureusement les dates ne sont pas encore actées au moment où nous vous écrivons cet article mais sachez que vous pouvez retrouver notre actualités :

- sur notre page Facebook
 - ou sur notre site internet <http://gouttesdecuivre.wixsite.com>
- Au plaisir d'une rencontre musicale !**



» Le Sou des Écoles

SOU DES ECOLES



SAINT MARTIN DU MONT

Le Sou des Ecoles est une association qui a pour but de financer les activités sportives et culturelles proposées par les enseignants sur le temps scolaire.

Cette année, le bureau est constitué de : Nathalie MARC (présidente), Isabelle GAUTHIER (vice-présidente), Delphine BANACH (secrétaire), Clarisse ROY (secrétaire adjointe), Sabrina JACQUOT (trésorière) et Emilie FAUX (trésorière adjointe). Les autres membres sont Nadia DANIEL, Elodie GAGNARD, Isabelle PAGE, Jérôme RIGAUD-MODELIN, Jean-Noël RIAS et Aude SARRAZIN, nouveau membre à qui nous souhaitons la bienvenue. Sans oublier l'équipe enseignante, membre de droit.

Un membre très actif, Muriel VACHET, nous a quittés à la rentrée 2018. Nous la remercions pour tout le travail qu'elle a effectué au sein du Sou.

Les ressources de cette association proviennent des cotisations des familles, des dons, des subventions municipales mais surtout des différentes manifestations qui rythment l'année et qui représentent plus de la moitié des recettes. En 2017 ont eu lieu une vente de sacs shopping, la traditionnelle grille de Pâques, une vente de Paëlla à emporter, une kermesse « nouveau format » qui, malgré une organisation hâtive, a connu un franc succès et a clôturé l'année scolaire en beauté, la vente de choucroute pour lancer la nouvelle année scolaire et enfin le quine loto, qui fait la joie des petits et grands chanceux.

NOS MANIFESTATIONS POUR 2019

- Vente d'objets personnalisables en janvier
- Grille de Pâques en avril
- Paëlla en mai
- Fête de l'école en juin
- Plat à emporter en octobre
- Quine loto en décembre





Tout ceci a permis de contribuer aux projets des enseignantes sur l'année 2017-2018 en leur reversant plus de 9600 euros, soit 56 euros par enfant en moyenne. Grâce à cette somme, les élèves ont pu profiter des séances de piscine ou de tennis, utiliser le bus pour leurs différentes sorties et rencontres, se rendre au théâtre, au musée, à Touroparc, etc, et les élèves de CM2 ont reçu leur traditionnel cadeau (dictionnaire ou calculatrice).

Pour organiser au mieux toutes les manifestations, l'équipe du Sou a besoin de bras.

N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE !!!

Que ce soit en tant que membre permanent ou simplement de façon ponctuelle pour donner un coup de main, nous vous accueillerons avec plaisir !



» Le Club du Revermont

Cette année le Club du Revermont a été désigné pour organiser avec la Fédération Départementale Générations Mouvement la marche annuelle de la convivialité qui s'est déroulée le 20 septembre 2018 sous la présidence de Monsieur Christian MUGNIER (président de cette fédération).

Les membres de cette Fédération géraient les inscriptions, les dossards et la partie administrative. Georges Collet coprésident du club s'est investi dans la préparation de cette journée avec Jean-Marc Carlet et Gérard Deverchère président de Rando St Martin. Les bénévoles du Club du Revermont se sont occupés de l'accueil à la salle des fêtes : café, boissons fraîches, verre de l'amitié.

Trois parcours proposés :

- » 15 km, départ à 8 heures
- » 11 km, départ à 9h 30
- » 5 km, départ à 10h 30

105 personnes venues des 4 coins du département se sont régalés sur les sentiers de St Martin. Le groupe de 11 km a rajouté quelques kilomètres. Le point de ravitaillement était posté à Gravelles, le groupe de 15 km a fait l'ascension de la Croix de la Dent. La chaleur était au rendez-vous et les marcheurs sont rentrés fatigués et ont apprécié les rafraîchissements. Ils avaient apporté leur repas froid qu'ils ont dégusté bien à l'ombre dans la salle des fêtes. Tous étaient ravis de leur journée et ont pu admirer les paysages. Le groupe de Dompière sur Veyle est arrivé vers 11 heures. Après l'inscription et la participation financière, ils ont visité à leur guise le cœur



du village. Les participants sont repartis vers 15 heures nous remerciant de notre accueil. La marche de la convivialité est organisée chaque année dans un village différent. Le profit de cette journée est reversé pour venir en aide au peuple de Madagascar

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Marie-Claude Contet : 04 74 35 56 14

» Sainte Agathe 2018

Au restaurant « La Jonquillère » à Tossiat.
Thème : Les années 80

Sandrine, Carole, Virginie et Carole nous ont transportées le temps d'une soirée dans les années 80.

Les tenues devaient être de circonstance : les paillettes, les strass, les couleurs fluo étaient de rigueur pour ce 3 février !

Chants, danse, jeux ont ponctué la soirée tout au long d'un délicieux repas.

Une soirée de convivialité, de partage qui a réuni 39 femmes de notre commune mais aussi leurs amies venues de communes voisines et parfois beaucoup plus lointaines.

Pour participer à la Sainte Agathe 2019 ?

- Réserver sa soirée du samedi 9 février

- Laisser ses soucis de côté

- Venir avec sa bonne humeur

- Oublier son a priori

- Se laisser porter par l'ambiance festive

Là, vous serez prête pour passer une excellente soirée « entre filles » !



Danièle, Françoise, Muriel et Audrey nos « croûtons » 2019 nous informerons courant janvier des modalités d'inscriptions par voie de presse mais aussi chez Valérie notre épicière qui a la gentillesse de prendre les inscriptions chaque année.



26

» Cœur de Motard

Le 24 juin 2018 avait lieu notre traditionnel rassemblement de motos. Comme chaque année, cette manifestation a été un grand succès, avec la présence de nombreux motards, toujours fidèles, de diverses animations et d'un public toujours au rendez-vous. Grâce à tous les participants et aux nombreux dons, nous avons pu remettre un chèque de 3 660 € à l'association « **Tous ensemble pour Nolan** ».

Nolan est atteint d'une tétraparésie spastique, une infirmité motrice due à des lésions au cerveau, consécutives à une infection virale durant la grossesse. Cette somme va permettre à Nolan et ses parents d'améliorer son quotidien, entre autres par l'aménagement d'une salle de bain.



**Rendez-vous en 2019 avec notre Vente de Poulets Rôtis le Dimanche 14 Avril
et notre Rassemblement Moto le Dimanche 30 Juin**

» Sapeurs Pompiers

Une nouvelle année d'interventions pour le CPINI s'achève. Je serai succinct sur leur nombre (63, en baisse d'un tiers) et leurs natures (2/3 de secours à personnes).

Cette année, je vais vous parler des Sapeurs-Pompiers Volontaires qui effectuent ces interventions et plus particulièrement d'un Sapeur-Pompier :

Le Sergent THOMAS Frédéric, mort en service le 1^{er} novembre 2018.

Il n'était pas issu de notre CPINI mais du CS de Pont-d'Ain où la plupart des SPV de notre commune sont en double appartenance.

Le 1^{er} novembre 2018, notre camarade « Tataye » a été bipé pour un départ en intervention de secours d'urgence aux personnes. Alors qu'il se rendait à la caserne de Pont-d'Ain avec son véhicule privé, pour une raison inconnue, il a fait une sortie de route et a perdu la vie.

« Tataye » avait 37 ans et était père de deux enfants de 3 et 7 ans.

Gentil, souriant, toujours prêt à rendre service, il était passionné depuis toujours par le métier de Sapeur-Pompier.

Comme tous les SPV, il vouait son temps libre à porter secours aux autres. Il a malheureusement donné sa vie pour aider son prochain.

Son dévouement nous conforte dans l'engagement que nous avons pris au service des autres et sera notre carburant dans l'accomplissement de nos interventions.

Très affectés par son décès, mes camarades et moi-même tenions à lui rendre hommage par ces quelques lignes.

A toi notre camarade, les SPV du CPINI de St-Martin du Mont ne t'oublieront jamais.

» Association Renouveau-Patrimoine

En juin 2017, lors de l'Assemblée Générale de l'association dont le but est d'œuvrer à la conservation du patrimoine local, il est apparu à tous les participants que la mémoire des hommes de Saint-Martin-du-Mont morts au combat durant la guerre de 1914-1918 devait être honorée de façon particulière, alors qu'approchait le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Comme le soulignait dans son compte-rendu le correspondant du journal Le Progrès, c'est un « chantier titanesque » dans lequel se lançait l'association : retrouver la généalogie, la descendance et le parcours militaire des 68 soldats dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. L'idée était de pouvoir présenter le résultat de ces recherches lors d'une exposition en novembre 2018, accompagné d'un maximum de documents, d'objets, de photos.

C'est un travail de fourmi auquel se sont livrés les volontaires pour ces recherches, sur les conseils avisés de M^{me} Viard de Rignat. Michèle Rignier, Jacky Grobon et Christian Humbert y ont plus particulièrement travaillé. Il faut aussi remercier Renaud Arcens qui s'est chargé de la mise en forme informatique de l'ensemble.

L'Association Familiale s'est jointe au projet en créant un sentier des poètes-soldats dont l'inauguration par M. le Maire a précédé de quelques heures celle de l'exposition le samedi 3 novembre. Elle a aussi consacré sa nuit du cinéma du 30 novembre au thème de la guerre. Enfin, deux conférences de messieurs Riche et Viennois ont complété les connaissances de la Grande Guerre.



La cérémonie officielle du 11 novembre, suivie par une assistance comme Saint Martin n'en avait pas vue depuis longtemps, a été particulièrement marquante : en plus des discours officiels, l'Harmonie a joué deux marches de l'époque, la chorale a chanté La Marseillaise, des enfants de l'école ont lu des lettres de soldats et ont chanté. Le discours inaugural du monument aux morts, prononcé le 2 mai 1922 par M. François Philibert Dally (qui avait lui-même participé au conflit), a été lu à nouveau par son descendant.

Cette commémoration de la fin de la guerre de 1914-1918 a fédéré plusieurs associations et les enseignants de l'école. C'est une satisfaction pour les membres de Renouveau-Patrimoine qui espèrent avoir donné du sens à notre devoir de mémoire. Une suite sera peut-être donnée sous la forme d'un recueil des fiches soldats. Et le travail sur le patois local va reprendre.

Si vous êtes intéressés par les activités de l'association, contactez-la par ce mail : humbertchristian@orange.fr.



» Amicale des Anciens Combattants

Voyage mémoriel en Alsace des 9 et 10 juillet 2018



Comme chaque année, l'Union Fédérale des Anciens Combattants de l'Ain a permis à un groupe de jeunes du département de se rendre sur deux lieux de mémoire de guerre : le camp de concentration nazi du Struthof, situé à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg, et le « Vieil Armand » (Hartmannswillerkopf), lieu de combats durant la première guerre mondiale. Cette année, deux collégiens de St-Martin-du-Mont ont participé à ce voyage financé par l'Union départementale, le Conseil général et la Commune : Evan Berghmans et Benjamin Marques. Au cours de ce voyage, ils ont découvert les conditions de vie des déportés, le four crématoire et la chambre à gaz au camp du Struthof, la ville de Strasbourg à travers une balade de nuit en bateau-mouche puis le lendemain le site du « Vieil Armand » avec son champ de bataille et son cimetière franco-allemand. Ils ont également pu visionner des petits films comme celui qui relatait une bataille du point de vue d'un soldat français mais aussi d'un soldat allemand. Les deux collégiens ont beaucoup apprécié ce voyage car ils ont ainsi pu rendre hommage aux soldats de la Grande Guerre et découvrir l'horreur des conditions de vie dans un camp de concentration.

Le prochain voyage aura lieu les 9 et 10 juillet 2019, si vous êtes âgés de 15 à 17 ans et que vous êtes intéressés, prenez contact avec Monsieur Raymond Mortier au 04 74 35 51 45

Le saviez-vous ?

Si vous avez effectué des services en Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 pendant au moins 120 jours ; vous pouvez prétendre à l'attribution de la carte du combattant avec le droit à la retraite du combattant et vous bénéficiez d'une demi part supplémentaire sur votre déclaration de revenu.

Pour toute information complémentaire adressez-vous au président de l'amicale des anciens combattants
Tél : 04 74 35 51 45



» Tennis Club Sud Revermont

La saison 2018 s'est achevée un mois plus tôt cette année et nous sommes entrés, le 1^{er} septembre dernier, dans une nouvelle édition. Notre tournoi Open de mi-septembre faisait partie, jadis, des dernières occasions de récolter les points du maintien ou de la montée. Il est désormais l'occasion de glaner ses premiers succès de la saison. Nous avons enregistré 150 inscriptions cette année soit 25% de plus que l'année dernière. Tous les joueurs apprécient l'ambiance conviviale du tournoi et surtout de jouer sur place, quelle que soit la météo.

Les préinscriptions organisées au début de l'été et la permanence du 31 août ont connu un franc succès. Le nombre d'adhérents est en progression par rapport à l'année dernière, à la même époque. Nous en sommes ravis.



Nous proposons des cours et entraînements à tous les adhérents qui le souhaitent dans différentes formules et dans la limite de nos capacités d'accueil.

Florian Blot, Moniteur diplômé d'Etat, accompagné d'Antonin Perrat, Certificat de Qualification Professionnelle de Tennis, dispenseront les quelques 900 heures de cours de cette saison, du lundi au samedi.

Les compétitions par équipes seront très nombreuses encore cette année, allant des championnats départementaux, dès 8 ans, des premiers pas en match pour les plus petits, des championnats séniors, vétérans, des tournois multi-chances, notre tournoi interne et bien sûr notre Tournoi Open.

L'équipe première évoluera en division Régionale, vous proposant des matches de haut niveau au printemps prochain.

Nos objectifs restent les mêmes pour cette nouvelle saison, à savoir la formation et l'apprentissage du tennis aux jeunes



joueurs, du mini-tennis, dès 4 ans, jusqu'aux entraînements adultes. Développer la pratique du tennis loisir sur nos installations intérieures et extérieures de Saint Martin du Mont et de Tossiat fait également partie de nos engagements.

Nous attendons le plus grand nombre sur les manifestations organisées par le club: tournoi interne, plats à emporter, fête du club au mois de juin.

Toute l'équipe dirigeante sera heureuse de vous accueillir au sein de notre association sportive.

Le président, Florian VIEUDRIN

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook pour suivre l'actualité du club et télécharger les bulletins d'inscription. www.tcsr.fr
<https://m.facebook.com/tennisclubSudRevermont> - Email : tennisclubsr@tcsr.fr

» Entente Sportive Revermontoise (E.S.R.)

L'ESR lancée sur l'Horizon 2020 ...



En cette merveilleuse année 2018 pour le Football Français, Notre club de Cœur bâti sur la Roche comme l'aime à rappeler nos licenciés et supporters poursuit son développement. Le déploiement du Programme éducatif fédéral de la FFF, permet dès cette année 2018 d'obtenir le label Ecole Féminine de Football permettant à des jeunes licenciées des catégories U9 / U 11 / U13 de progresser de semaines en semaines. La poursuite de cette structure féminine avec de nouvelles catégories est un pilier essentiel du projet ESR 2020 ; pour rappel dès les années

1970 l'ESR fût un des pionniers dans la région avec la pratique Féminine. le club est engagé dans le Label Jeunes FFF dont l'objectif est de bénéficier d'une reconnaissance sur le plan fédéral de la structuration de notre club sur les domaines associatifs, éducatifs, sportifs et d'encadrement La structure composée d'éducateurs diplômés ou en formation, permet d'encadrer selon un programme défini plus de 260 pratiquants.

Cette organisation nous permet d'accueillir pour chacune des catégories du foot à 11 2 voire 3 équipes, signe de plaisir de travail, d'éducation au sein de l'ESR. Les équipes

séniors jouent les premiers rôles dans chacun de leur championnat avec pour ambition de progresser dans la hiérarchie départementale et régionale. Les catégories U7/U9 / U11 se développent en nombre sur ces deux dernières années et nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Pour toutes ces raisons le PROJET ESR 2020, visant à optimiser les structures existantes du stade Gaston Gaillard avec des mises aux normes des locaux et terrains, ainsi que la création d'un terrain supplémentaire est prioritaire désormais.

Le projet ESR 2020 est porté de sens dans le développement des nouvelles pratiques du FOOT, au cœur du département de l'Ain, pour les diverses populations (scolaires, féminines, sports adaptés, handi foot...). Ce projet Mobilisateur pour toutes les instances territoriales, développera le rôle d'intégration sociale que peut jouer l'ESR.

Tout ceci ne peut se réaliser qu'avec le soutien de tous : bénévoles, licenciés, éducateurs qui tous vous accueillent avec plaisir au stade Gaston GAILLARD

Venez nous rejoindre...

L'équipe dirigeante de l'ESR vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.





» Rando Saint Martin

« A quoi bon soulever les montagnes quand il est si simple de passer par-dessus » Boris VIAN

L'année qui s'achève a été riche en randonnées et découvertes.

En effet 15 sorties à la journée ont été proposées. Nous avons commencé avec une sortie de proximité à Druillat, puis au printemps nos pas nous ont emmenés dans le Mâconnais, le Haut Beaujolais, le Pilat et le Jura. Puis 4 randonnées ont été proposées dans les Alpes en Savoie et Haute Savoie. Après une sortie en Bourgogne, l'année s'est terminée par 2 sorties automnales dans le Bugey et par une soirée gourmande à la Jonquillère à Tossiat.

Deux sorties raquettes ont eu lieu sur le massif du Retord, dont une sortie de nuit suivie d'un solide repas dans une auberge montagnarde à Lachat.

Trois week-ends ont été proposés :

- » l'un dans la Drôme à Buis les Barronies,
- » le second en Maurienne avec une nuit en refuge face aux fameuses Aiguilles d'Arves et avec l'ascension de l'Aiguille de l'Épaisseur (3100m),
- » le 3^{ème} à Lamoura dans le Jura avec une randonnée sur la frontière avec la Suisse.
- » Un séjour d'une semaine en Alsace avec la découverte du massif des Vosges, de la Forêt Noire en Allemagne et du célèbre vignoble alsacien a eu lieu en septembre.

Les sentiers de Saint Martin ont été entretenus. Nous avons continué à renouveler la signalétique.

Le 44^{ème} Rassemblement Pédestre de Saint Martin du Mont du 6 mai a été une vraie réussite sous un soleil généreux avec près de 1200 participants. Rendez-vous le 5 mai 2019 pour la 45^{ème} édition.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019 et si l'envie de bouger vous démange, venez nous rejoindre par de là les sentiers....

Tél. 06 79 08 40 37 Gérard DEVERCHERE

e-mail : gdeverchere@gmail.com - <https://randosaintmartin.com>



Comité de jumelage Revermont - Ungureni

Comité de jumelage REVERMONT – UNGURENI - Druillat / Montagnat / Revonnas / Saint Martin du Mont / Tossiat / et Ungureni
département de BOTOSANI - ROUMANIE
Siège social : MAIRIE 01250 MONTAGNAT



Nos relations de partenariat avec UNGURENI sont en veille depuis quelques années... absence de projets concrets, manque de réceptivité pour nos propositions, difficultés de part et d'autre pour assurer la relève des bénévoles impliqués depuis les premiers contacts en 1990, incertitude concernant les financements européens indispensables pour les projets de mobilité lointains, difficultés pour fidéliser nos jeunes, éloignés dans le cadre de leurs études... autant de constats susceptibles d'entraîner une réflexion sur la pérennité de l'association.

Des échanges enrichissants avec nos amis d'Ungureni ont jalonné ces nombreuses années ; ils nous ont permis de connaître d'autres réalités politiques, économiques, sociales ; nous avons été témoins de la progression d'un pays vers, la liberté, la démocratie, puis l'adhésion à l'espace européen ; innovants dans la lignée des échanges avec les pays d'Europe centrale et orientale, ils furent des outils précieux pour partager nos spécificités culturelles, nos expériences professionnelles ou citoyennes, susciter des rencontres et l'avènement d'amitiés durables entre des participants de tous âges ; des relations de confiance avec nos partenaires roumains ont facilité la mise en œuvre des projets, pour créer et maintenir des

liens, et ainsi répondre aux objectifs particuliers du concept de jumelage... Notre équipe est demeurée très soudée, mais elle se rend aujourd'hui à l'évidence... soumise à une certaine lassitude en Revermont comme à Ungureni. Est-elle encore à même de mobiliser, organiser, et avant tout, intéresser nos populations, clefs des échanges ?

Ces doutes ont été évoqués lors d'une récente rencontre avec Messieurs les Maires de nos 5 communes, signataires en 2000 et 2001, de la Charte de jumelage avec Ungureni.

Une solide amitié perdue avec nos amis roumains, mais un constat objectif montre que les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre l'aventure... le temps est venu de discuter de la survie de notre association ; conformément aux statuts, une prochaine assemblée générale permettra de choisir entre mise en veille et dissolution.

Nos 5 communes et UNGURENI, inscrites dans l'annuaire des communes jumelées d'Europe conservent leurs prérogatives pour poursuivre les relations... les actions de jumelage participent à la cohésion européenne...

Espérons que nos jeunes sauront les faire vivre à nouveau !

J. PEULET

CONTACTS

Présidente	Jacqueline PEULET	Revonnas	jacqueline.peulet@wanadoo.fr 06 76 31 14 33
Vice-président	Arthur HYVERNAT	Saint Martin du Mont	arthur.hyvernats@laposte.net
Secrétaire	Arlette COMTE	Montagnat	arlette.comte@oranfe.fr 04 74 51 66 70
Trésorière	Marie-Claude PLASSE	Druillat	maricette@orange.fr 04 74 39 15 74
Membres : Yvette BOGGIO, Christine BONNET, Lucie GALLET, Michèle RIGNIER, Anne SOULARD, Gabriel BOGGIO, Jean Marc CARLET, Jean PAGE			

Téléthon 2018

Sous l'égide de l'AFM TELETHON, St-Martin-du-Mont organise depuis décembre 2002 une soirée dédiée à la recherche médicale.

Les deux circuits habituels de randonnée s'étendent sur 2,5 et 4,8 kilomètres. Pour cette 16^{ème} Édition, l'Harmonie des enfants du Revermont avec la création de « Fantastik », la fanfare de rue a participé à l'évènement qui s'est déroulé le vendredi 7 décembre dernier.

Les gaufres à l'ancienne des pompiers ont réchauffé les cœurs des participants venus marcher, courir ou simplement déposer un don dans l'urne mise à disposition.

Le vin chaud et les repas ont permis également de réunir des fonds pour contribuer à la réussite du 60^{ème} téléthon national. En 1958, une poignée de parents lance la 1^{ère} mobilisation et dépose leurs statuts le 30 mars. Six décennies plus tard, (télévisé depuis 1986) cet évènement majeur implique de nombreuses manifestations sur le territoire français et dans le monde entier. La municipalité, les donneurs de sang, les pompiers, rando St-Martin ainsi que les jeunes conscrits remercient toutes les personnes qui œuvrent pour cette cause.

Rendez-vous le 6 décembre 2019 pour la prochaine édition.



Photo Henri Barth

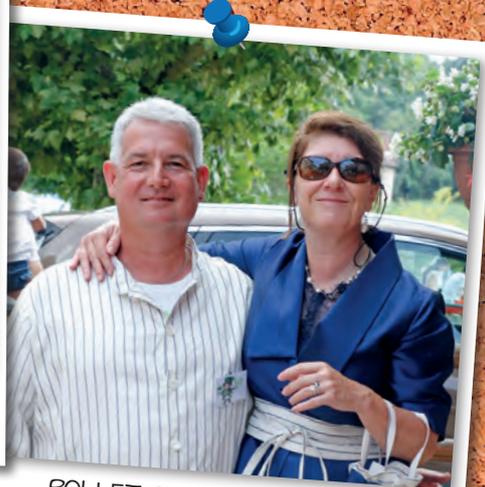
Etat civil - Ils se sont dit oui en 2018!



RÉMY Gabriel, retraité et
MERMET-BOUVIER Corinne,
secrétaire Administrative
16 juin 2018



HEN Cédric, technicien maintenance
et MONREAL Cécile, vétérinaire,
23 juin 2018



POLLET Patrick, enseignant
et PICOT Valérie, enseignante
21 juillet 2018



MAILLARD Yannick carrossier
et MERCIER Armandine, coiffeuse
21 juillet 2018



LE ROUZIC François, chargé de projet
et FELIX Clémence-Alice, historienne
de l'art et muséologue
25 août 2018

CAUCHE Raphaël, gestionnaire de stock et RENAUD Laetitia, responsable d'équipe, 19 mai 2018
MEJEAN Christophe, technicien et MOMMERT Sabrina, comptable, 16 juin 2018
DELAVENAY Jean-Paul, retraité et BOUDOT Sylvie, psychologue retraitée, 25 août 2018
PERDRIX Alexis, professeur de tennis et GUYON Annabelle, psychologue, 25 août 2018
A venir : GONIN Julien, dresseur de chevaux, exploitant agricole et DUCOUSSET Jeanne,
chargée de communication, 29 décembre 2018.

(Seules apparaissent les photos de mariage et les naissances pour lesquelles les familles ont donné leur autorisation).